

# UN SIÈCLE D'HISTOIRE COOPÉRATIVE À TRAVERS LES STATISTIQUES DE L'A.C.I.

by

Delphine MIGNOT, Jacques DEFOURNY

*Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège (Belgique)*

et

André LECLERC\*

*Université de Moncton, Campus d'Edmundston,*

*Nouveau-Brunswick, Canada*

Première version reçue en octobre 1998; révision finale acceptée en décembre 1998

**RÉSUMÉ:** \*\*Beaucoup d'auteurs se sont déjà penchés sur l'évolution quantitative du mouvement coopératif; mais généralement leurs analyses se limitaient à un secteur, à une région ou à une période particulière. Grâce à une collecte effectuée par A. Leclerc (Université de Moncton, Canada) de toutes les informations statistiques détenues par l'Alliance Coopérative Internationale, ce travail peut s'appuyer sur une base de données exceptionnelle concernant le nombre de coopérateurs affiliés à l'A.C.I. depuis 1896. Sur base de ce recensement, les auteurs ont cherché à déterminer les grandes orientations de l'évolution du sociétariat coopératif sur une période longue de près d'un siècle. Dans cet article, ils présentent la plupart des résultats obtenus en découplant la période analysée en quatre phases de développement du mouvement coopératif mondial.

## Introduction

Par le passé, un certain nombre d'auteurs ont déjà essayé de suivre pas à pas l'évolution quantitative du mouvement coopératif mais leurs

\* Cet auteur tient à remercier le Ministère des Affaires Intergouvernementales et Autochtones du Nouveau-Brunswick de son soutien financier pour la construction de la base de données.

\*\* *Abstract at the end of the article; Zusammenfassung am Ende des Artikels; resúmen al fin del artículo*

travaux se cantonnaient généralement à l'un ou l'autre secteur d'activité ou à une étape particulière. J. Soyez (1976), notamment, a étudié l'évolution des mouvements coopératifs affiliés à l'A.C.I. Son analyse comprenait de nombreux tableaux et graphiques décomposant l'évolution par secteur et par continent. Toutefois, son étude se limitait à la double décennie 1951–1971.

Pour notre analyse, nous avons eu la chance de disposer d'une banque de données particulièrement riche. Cette base de données, constituée par A. Leclerc, reprend l'ensemble des données disponibles quant au nombre de coopérateurs affiliés à l'Alliance Coopérative Internationale (A.C.I.) depuis 1896, c'est-à-dire une année après sa création. Ces données ont permis à D. Mignot (1997) d'étudier l'évolution sectorielle et régionale du sociétariat coopératif affilié à l'A.C.I., sur une période longue de près d'un siècle, de 1896 à 1995.

Des données plus complètes sur les admissions et les retraits des organisations nationales au sein de l'A.C.I. ont pu aussi être construites. Celles-ci ont aidé D. Mignot (1998) à affiner son étude et à décomposer l'évolution du sociétariat coopératif en ce qu'on peut appeler sa croissance externe et sa croissance interne.

Dans cet article, nous reprenons les principaux résultats de ces deux analyses et essayons de retracer l'évolution de la population coopérative internationale en découplant la période étudiée en quatre phases de développement. Avant cela toutefois, il nous faut présenter plus en détail les données et les méthodes utilisées.

## 1 Une base de données exceptionnelle

Depuis 1896, l'Alliance Coopérative Internationale réalise régulièrement (en principe chaque année) un recensement des membres des coopératives qui lui sont affiliées. Ces données ont été diffusées par l'A.C.I. sur une base irrégulière de 1896 à 1957 dans ses *"Statistiques des Organisations Nationales"* et ensuite sur une base annuelle de 1954 à nos jours dans ses *"Exposés Statistiques"* et ses *"Rapports Annuels"*.

Cependant, jusqu'à présent, toutes ces données sont restées sous-exploitées: aucune tentative d'intégration à long terme de la population coopérative mondiale n'a été effectuée. C'est cette raison qui nous a amené à rassembler toutes les données disponibles afin de constituer un ensemble le plus complet et le plus cohérent possible, grâce à un classement par pays et par secteur. Pour réaliser ce travail, nous nous sommes basés sur les publications de l'A.C.I. et, en cas de difficultés, nous nous sommes aussi renseignés auprès des fédérations nationales.

Néanmoins, un certain nombre de discontinuités persistent dans les séries chronologiques reconstituées. Ainsi, les années suivantes n'ont pu être couvertes: 1897–1899, 1911–1923, 1927, 1936–1937, 1939–1945, 1952–1953 et 1983. Ces manques ne représentent finalement que 29 années (surtout avant et pendant les deux guerres mondiales) sur un total de 100 années.

Cette base de données présente aussi quelques autres limites à prendre en compte pour mieux comprendre les résultats de notre étude.

### 1.1 L'affiliation à l'A.C.I. comme seul indicateur

La base de données ne comptabilise que les coopérateurs faisant partie d'une coopérative affiliée à une organisation membre de l'A.C.I. Les résultats ne peuvent donc pas être analysés en termes d'évolution de la population coopérative telle qu'elle existe effectivement dans le monde mais plutôt à travers l'image que s'en donne l'A.C.I. En effet, une partie non négligeable de la population coopérative n'est pas rattachée à l'A.C.I. Cela peut résulter d'une non-affiliation d'une société locale à une organisation nationale membre de l'A.C.I., d'une non-affiliation d'une organisation nationale à l'A.C.I. ou même du retrait de certains secteurs d'activité tout entiers.

Les raisons de ces non-affiliations sont souvent diverses: certaines organisations nationales ou sectorielles ont quitté l'A.C.I. à certains moments de leur histoire en raison de désaccords avec la pensée dominante ou à cause de difficultés de paiement de la cotisation. Ces brusques désaffiliations ont donc pu provoquer un déclin du sociétariat affilié à l'A.C.I. alors que les pratiques coopératives n'étaient pas nécessairement affectées et que le nombre de coopérateurs ne variait pas.

Certaines organisations internationales, comme le Bureau International du Travail (BIT), ont déjà procédé à d'autres évaluations de la population coopérative en les étendant à toutes les organisations coopératives, affiliées ou non à l'A.C.I.<sup>1</sup> Mais devant les difficultés

1 “*Essai de statistique internationale des sociétés coopératives*”, Revue Internationale du Travail 29(6) juin 1934, pp. 921–942.

“*Les sociétés coopératives dans le monde. Données numériques*”, Revue Internationale du Travail 40(2) août 1939, pp. 283–300 et 40(3) septembre 1939, pp. 411–451.

Répertoires des organisations coopératives à l'échelle internationale en 1921, 1922, 1923, 1925, 1929, 1933, 1936, 1939, 1958.

rencontrées, le BIT a cessé son recensement des organisations coopératives à l'échelle internationale après 1958.

## 1.2 Les critères d'adhésion à l'A.C.I.

Bien qu'aujourd'hui les cinq continents soient représentés à l'A.C.I., au départ, seuls des pays européens en faisaient partie. Progressivement, l'Alliance s'est ouverte à d'autres pays développés; mais il a fallu attendre l'après-deuxième guerre mondiale pour que des pays en voie de développement rejoignent l'A.C.I. Encore de nos jours, les critères d'affiliation sont tels qu'un contingent important de coopérateurs et de coopératives, principalement dans les pays en voie de développement, restent en dehors de l'A.C.I.

Le principal critère d'adhésion à l'A.C.I. a toujours été le respect des principes coopératifs inspirés de la pensée des Pionniers de Rochdale. Bien que ces principes aient été reformulés à plusieurs reprises<sup>2</sup>, les différentes formulations ont toujours été influencées par la pensée dominante au sein de l'A.C.I. Or, l'Alliance ayant longtemps été dominée par les mouvements coopératifs européens, les principes coopératifs se sont inspirés des pratiques de ceux-ci et il a souvent été difficile pour des pays moins développés de s'y identifier dans la même mesure.

Pour illustrer cela, nous avons classé les pays membres de l'A.C.I. en trois niveaux de développement, approchés par le PIB par habitant, et en trois niveaux de pénétration coopérative. La pénétration coopérative correspond à la proportion de la population nationale affiliée à une ou plusieurs coopératives membres d'une fédération elle-même affiliée directement ou indirectement à l'A.C.I. Sur base de ce critère et pour l'année 1990, nous avons réparti les pays en trois classes selon que la pénétration coopérative y est inférieure à 10%, supérieure à 25% ou située entre ces deux niveaux. Ainsi, le Tableau 1 ci-après indique la proportion des pays membres de l'A.C.I. dans chaque catégorie de pénétration coopérative et de niveau de développement.

Le résultat le plus marquant correspond aux pourcentages des coins supérieur gauche et inférieur droit: un niveau de développement faible va le plus souvent de pair avec un taux de pénétration coopérative faible et à l'inverse, un PIB élevé par habitant s'accompagne plus souvent d'un taux élevé de pénétration coopérative. En fait, on sait

---

2 Trois formulations ont succédé à l'énoncé initial des principes coopératifs lors de la création de l'A.C.I. en 1895: en 1937, 1966 et 1995.

**Tableau 1 – Pénétration coopérative et niveau de développement pour 77 pays en 1990<sup>3</sup>**

Niveau de Développement	Pénétration Coopérative	Faible (moins de 10%)	Moyen (entre 10 et 25%)	Elevé (plus de 25%)
Faible (PIB entre 0 et 4999 \$ par habitant *)	1990: 37,7% (29 pays)	1990: 9% (7 pays)	1990: 3,9% (3 pays)	
Moyen (PIB entre 5000 et 9999 \$ par habitant *)	1990: 6,5% (5 pays)	1990: 5,2% (4 pays)	1990: 7,8% (6 pays)	
Elevé (PIB de plus de 10000 \$ par habitant *)	1990: 6,5% (5 pays)	1990: 6,5% (5 pays)	1990: 16,9% (13 pays)	

\*: en dollars de 1990.

que des pratiques coopératives ou pré-coopératives existent de façon plus ou moins importante dans la plupart des pays en développement, mais elles sont souvent informelles ou parfois placées sous le contrôle de l'Etat. Dans ces deux cas, elles ne correspondent pas aux critères d'affiliation de l'A.C.I. et échappent donc aux statistiques de celle-ci<sup>4</sup>.

Les données de l'A.C.I. sont cependant les seules informations régulières disponibles sur l'ensemble du mouvement coopératif mondial. A ce titre, elles sont particulièrement précieuses à condition de garder à l'esprit qu'elles reflètent la population coopérative mondiale selon l'image que s'en donne l'A.C.I.

3 Les données concernant le PIB par habitant, tout comme les données nécessaires pour calculer le taux de pénétration coopérative, proviennent de Maddison, A., 1995, "L'économie mondiale 1820–1992", OCDE.

4 Il est très difficile de chiffrer les écarts qui peuvent exister entre les chiffres de l'A.C.I. et les réalités coopératives ou pré-coopératives sur le terrain. Pour 1963, H. Desroche (1976) avait présenté un tableau comparant les estimations de la population coopérative réalisées par différents organismes internationaux pour plusieurs pays d'Amérique latine. Les statistiques de l'A.C.I. pour quatre de ces pays (Argentine, Brésil, Chili et Colombie) mentionnaient environ 535 000 coopérateurs alors que les trois autres tournaient autour de 4 millions. Une telle différence ne peut qu'inciter à une grande prudence dans l'interprétation des résultats.

## 2 Les options-clés de la recherche

Une fois ces précautions prises, nous pouvons évoquer les principaux axes de notre analyse.

### 2.1 Une analyse par phases de développement

En observant l'évolution générale de la population coopérative depuis 1896 et en tenant compte des discontinuités déjà évoquées, il nous a semblé que quatre grandes périodes pouvaient être identifiées parce qu'elles correspondaient à des étapes distinctes dans le développement de l'A.C.I.:

- Première phase: 1896 à 1910.
- Deuxième phase: 1924 à 1938.
- Troisième phase: 1946 à 1972.
- Quatrième phase: 1973 à 1995.

Dans les pages qui suivent, nous allons donc envisager séparément chacune de ces phases. Pour chaque phase, nous présenterons d'abord un graphique décrivant l'évolution de la population coopérative globale pour montrer les tendances générales du sociétariat coopératif affilié à l'A.C.I. Ensuite, nous essayerons de mettre en évidence les faits marquants de la période considérée et les éléments pouvant expliquer ces tendances générales.

### 2.2 Croissances interne et externe du sociétariat coopératif

Comme nous l'avons déjà dit, nous possédons des informations sur les admissions et les retraits des fédérations nationales au sein de l'A.C.I. Autrement dit, pour chaque année et pour chaque pays, nous connaissons le nombre de coopérateurs ayant rejoint ou quitté l'A.C.I. à travers l'affiliation (ou la désaffiliation) d'une fédération nationale à l'A.C.I. Ces données nous ont surtout permis de décomposer l'évolution du sociétariat coopératif en deux sources de variation: l'augmentation ou la diminution du nombre de membres au sein des organisations déjà affiliées à l'Alliance (désignée tout au long de ce travail par croissance interne) et la mobilité (entrées et sorties) des organisations nationales par rapport à l'A.C.I. (désignée par croissance externe). En ce sens, la croissance interne ou externe peut donc être positive ou négative.

La croissance externe du sociétariat de l'A.C.I. a donc été déterminée, sur une base annuelle, par la différence (exprimée en nombre de coopérateurs) entre les admissions et les retraits des

organisations nationales au sein de l'Alliance. Pour calculer ce que nous avons appelé la croissance interne, nous avons, pour chaque année, retiré de la croissance totale du sociétariat A.C.I. ce qui est imputable à la croissance externe.

Il en résulte notamment que l'admission (ou le retrait) d'une coopérative ou d'une organisation sectorielle au sein d'une fédération nationale n'est pas considérée comme une croissance externe du sociétariat A.C.I., mais comme une croissance interne de celui-ci pour autant que la fédération nationale soit déjà membre de l'A.C.I.

Notons enfin que pour interpréter les résultats obtenus, nous avons abondamment utilisé les rapports des nombreux congrès qu'a tenu l'A.C.I. au cours de son siècle d'existence.

### **3 La période 1896–1910: la consolidation de l'A.C.I. en Europe (phase 1)**

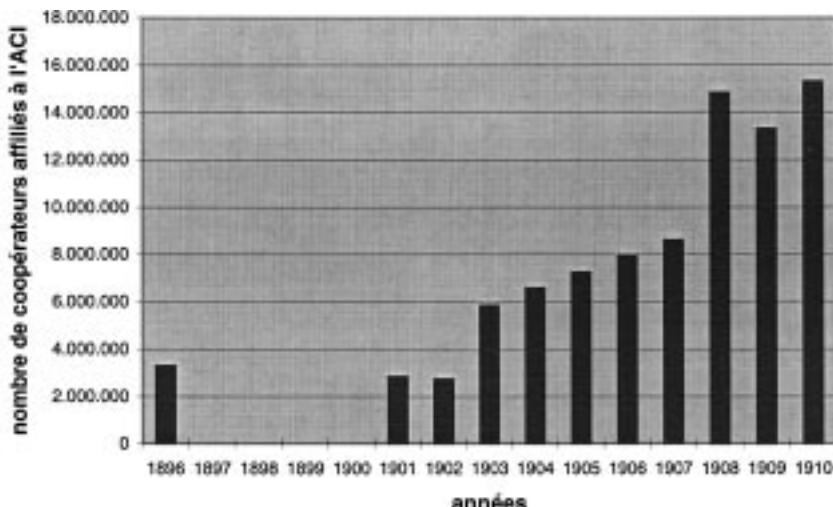
#### **3.1 Les limites des premières statistiques coopératives**

L'établissement de statistiques coopératives représentait pour l'A.C.I. un fameux défi. L'Alliance n'en était encore qu'à ses débuts et ne possédait pas les moyens financiers nécessaires pour entreprendre un recensement complet de ses membres.

Tout au long de cette première phase, les pays couverts par les données ne sont que des pays européens. De plus, le nombre de pays varie d'une année à l'autre mais ne dépasse jamais quatorze. Pourtant, en consultant les différents rapports des congrès de l'A.C.I. qui se déroulèrent pendant cette période, on remarque que ces congrès accueillirent des représentants d'autres pays, d'Europe et d'ailleurs. En fait, seules les coopératives ayant atteint un certain chiffre d'affaires dans les principaux pays d'Europe furent reprises dans les rapports réalisés par la Commission des Statistiques de l'A.C.I. Il est donc assez hasardeux de tirer des conclusions précises sur l'état de la coopération durant cette période. On retiendra simplement que l'A.C.I. répertorie environ 3 millions de coopérateurs à sa fondation et cinq fois plus (plus de 15 millions) une quinzaine d'années plus tard.

#### **3.2 Les conflits entre les différents secteurs du mouvement coopératif**

Les secteurs d'activité couverts par la base de données varient fortement d'une année à l'autre. Ainsi, par exemple, en 1896, presque tous les pays membres de l'A.C.I. possédaient des coopératives de



**Graphique 1 – Evolution globale du sociétariat coopératif de 1896 à 1910**

production, mais en 1901, ce secteur n'apparaît plus dans les données que pour la Grande-Bretagne. Il réapparaît ensuite dans certains pays et à différents moments. En fait, coopératives de production et coopératives de consommation rivalisaient pour imposer leurs principes à l'A.C.I., mais le congrès à Manchester en 1902 consacra la supériorité de la coopération de consommation. A partir de ce moment, la coopération de production apparut davantage comme une composante de la coopération de consommation.

Certaines coopératives de production refusèrent d'adhérer à des fédérations nationales dominées par les mouvements de consommateurs. Diverses négociations furent nécessaires pour que les différents mouvements nationaux adoptent une attitude commune sur les relations entre les coopératives de consommation, les coopératives de production (dont les coopératives agricoles) et les coopératives d'épargne et de crédit, les trois mouvements significatifs à cette époque. Ces discussions marquèrent toute la période allant de 1904 à 1913, chaque congrès apportant son lot de réorientations. Au fil des débats, certains mouvements quittèrent l'A.C.I. mais la rejoignirent généralement quelques années plus tard.

### 3.3 La prédominance des coopératives britanniques

Un autre élément marquant de cette première phase est le poids de la Grande Bretagne dans l'A.C.I. L'Alliance Coopérative Internationale

**Tableau 2 – Proportion de coopérateurs britanniques au sein de la population coopérative affiliée à l'ACI de 1896 à 1910.**

Année	1896	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910
% de coopérateurs	45	65	71	35	32	30	29	28	17	19	16

fut fondée à l'initiative de l'Union Coopérative Britannique et cela explique en grande partie la forte présence britannique dans les premières années (Tableau 2).

L'exemple britannique fit cependant rapidement des émules. Ainsi, en 1903 et en 1908, le poids britannique se réduit très fortement car on assiste à une forte croissance du sociétariat de l'A.C.I. En 1903, il s'agit surtout d'une forte croissance interne du mouvement coopératif allemand. Mais la plus forte augmentation du sociétariat coopératif lors de cette première phase se produit en 1908. Elle survient à la suite d'une forte croissance interne du mouvement coopératif autrichien (avant son retrait temporaire en 1909), mais surtout en raison de l'adhésion du mouvement coopératif russe.

### 3.4 L'adhésion de la Russie

L'adhésion de la Russie en 1908 provoqua aussi un certain rééquilibrage sectoriel. Momentanément au moins, le secteur des coopératives de consommation fut dépassé en nombre absolu de membres par le secteur des coopératives d'épargne et de crédit. Les coopérateurs russes étaient en effet tous classés dans les coopératives d'épargne et de crédit bien qu'ils étaient sans doute aussi présents dans d'autres branches coopératives.

### 3.5 Les efforts de consolidation de l'A.C.I.

La période 1908–1910 fut enfin marquée par un effort de consolidation de l'A.C.I., et par une clarification du statut de tous les membres. En effet, certains membres ne remplissaient qu'imparfaitement ou pas du tout leurs obligations. Or, selon les statuts constitutifs de l'A.C.I., les adhérents qui n'avaient pas acquitté à temps leur cotisation ne pouvaient pas être admis au congrès et, après six mois de retard, devaient être rayés de la liste des membres. Ainsi, en cette fin de première phase, certains mouvements nationaux furent radiés de l'Alliance. Mais le sociétariat coopératif global s'accrut

cependant grâce à une propagande intense entreprise dans tous les pays importants couverts par l'A.C.I., ce qui se traduisit par une forte croissance interne du mouvement.

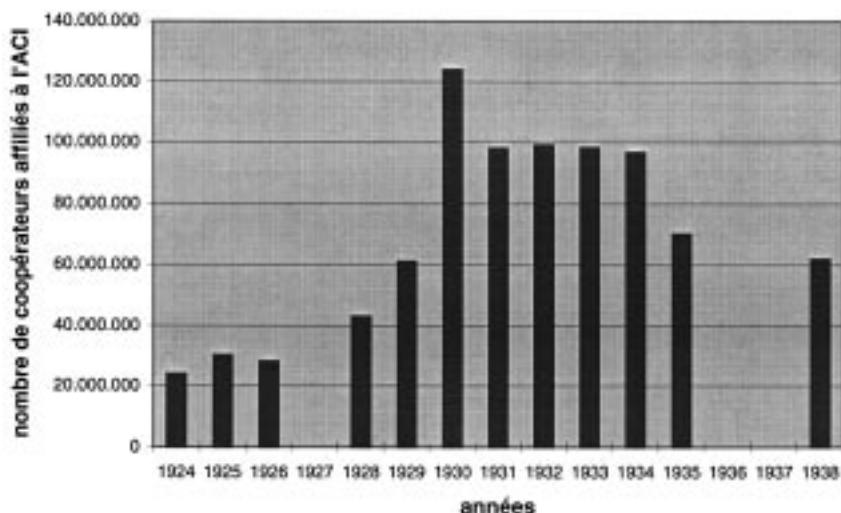
#### **4 La période 1924–1938: un entre-deux-guerres mouvementé (phase 2)**

##### **4.1 Les conséquences de la première guerre mondiale**

En 1914, lorsque la première guerre mondiale éclata, l'A.C.I. décida de continuer ses activités malgré les difficultés que n'allaient pas manquer de provoquer les perturbations dans les relations postales et les problèmes de matière plus politique.

Pendant la guerre, les transactions coopératives diminuèrent naturellement; mais l'importance du rôle des coopératives apparut mieux encore et leur prestige se trouva rehaussé partout où elles restèrent fidèles à leurs principes et où elles défendirent l'intérêt général en même temps que celui de leurs adhérents.

Le développement de l'A.C.I. se trouva néanmoins ralenti pendant les années de guerre. Ainsi, sur les quatorze années séparant la fin de la première phase au début de la seconde (années non couvertes par les statistiques disponibles), la population coopérative n'a augmenté que d'un peu plus de trente pour cent.



**Graphique 2 – Evolution globale du sociétariat coopératif de 1924 à 1938**

Lorsqu'ils se remirent des séquelles de la guerre, les mouvements coopératifs et leurs dirigeants se lancèrent audacieusement à la recherche de nouvelles applications de l'idéal coopératif, et les réalisations se diversifièrent.

Jusqu'en 1930, on constate donc une hausse du sociétariat coopératif (sauf en 1926, à cause de la désaffiliation momentanée du Japon). Cette hausse est un peu plus faible dans les premières années de cette deuxième phase mais devient très importante à partir de 1928.

Après la guerre, l'Alliance dut également résoudre un certain nombre de problèmes consécutifs à l'effondrement des empires russes et austro-hongrois et au nouveau tracé des frontières nationales. Dans certains cas, les problèmes se trouvaient compliqués par le fait que les peuples concernés étaient politiquement divisés et que ces divisions se reflétaient dans leur mouvement coopératif.

Des unions de coopérateurs qui jusque là avaient été représentées à l'Alliance à travers les organisations de toutes les Russies, firent parvenir à l'A.C.I. des demandes d'adhésion individuelle. Sept d'entre elles furent acceptées au sein de l'Alliance en 1924: elles provenaient d'Azerbaïdjan, d'Estonie, de Géorgie, de Lituanie, de Lettonie, d'Ukraine et de Biélorussie; l'Arménie fut acceptée une année plus tard. Mais la plupart de ces mouvements quittèrent l'A.C.I. en 1928 ou plutôt rejoignirent le mouvement coopératif d'URSS. Seules les fédérations coopératives des pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) restèrent indépendantes jusqu'à la fin de cette deuxième phase et ne rejoignirent le Centrosoyouz russe qu'en 1938.

Les années vingt virent également l'adhésion de plusieurs mouvements coopératifs des pays d'Europe de l'Est. Ainsi, après la première guerre mondiale, fut créée la République de Tchécoslovaquie, réunissant les Tchèques et les Slovaques de l'ancienne Autriche-Hongrie et ses coopératives furent immédiatement admises au sein de l'A.C.I. De même, la Pologne, une fois libérée de la domination russe, réadhéra à l'A.C.I. en 1924, la même année que trois autres pays d'Europe de l'Est: la Bulgarie, la Roumanie et la Yougoslavie.

#### 4.2 L'accésion au pouvoir du parti fasciste en Italie

Le début de la deuxième phase fut également marqué par le retrait de l'Italie en 1924. En effet, peu après son accession au pouvoir, Mussolini fit quelques déclarations favorables à la coopération mais le mouvement fasciste se montra vite hostile aux coopératives et la Ligue Coopérative Italienne fut dissoute.

### 4.3 Les premières affiliations en dehors de l'Europe

Bientôt, l'A.C.I. accueillit des coopérateurs asiatiques et américains. Des coopérateurs de pays non européens avaient déjà participé plus tôt aux travaux de l'A.C.I. mais jusqu'à présent, seuls des pays européens étaient présents dans les statistiques. Les quatre premiers pays non européens à être comptabilisés furent l'Argentine, le Japon, les Etats-Unis et la Palestine en 1924. En 1930, le premier pays africain fit également son apparition avec l'adhésion de l'Afrique du Sud.

Tout au long de cette deuxième phase, d'autres pays non européens rejoignirent l'A.C.I. mais sans qu'on assiste cependant à un véritable essor coopératif. De plus, leur sociétariat était en général encore fort instable. Comme on le constate par le Tableau 3 ci-dessous, les coopérateurs européens restèrent fortement majoritaires jusqu'à la fin de la période.

**Tableau 3 – Proportion de coopérateurs européens au sein de l'A.C.I. lors de la deuxième phase**

Année	1924	1925	1926	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1938
% de coop. européens	85	87	99	99	99	96	95	95	94	93	89	85

### 4.4 Les vases communicants entre le secteur agricole et celui de la consommation

Pour plusieurs pays, quand on compare l'évolution du sociétariat coopératif dans les secteurs agricole et de consommation, on peut observer un phénomène de vases communicants: quand la population augmente dans un secteur, elle diminue dans l'autre. En fait, les coopératives agricoles d'approvisionnement fournissaient en général deux types de service: la vente de biens destinés au travail agricole (engrais, machinerie, semences ...) et la vente de denrées alimentaires destinées aux ménages d'agriculteurs. Mais un certain nombre de coopératives agricoles passèrent d'une activité majoritairement agricole à un profil de coopératives de consommation. On observe déjà ce phénomène dès le début de la seconde phase et il se développa encore par la suite, avec l'abandon de l'agriculture par une part croissante de la population.

#### 4.5 La réorganisation du mouvement coopératif russe

En Russie, après la Révolution d'octobre, le pouvoir soviétique décida de réorganiser la vie économique sur une base collectiviste et organisa un contrôle de plus en plus strict de la coopération. Le but était de rassembler toutes les activités coopératives au sein d'un organe unique, le Centrosoyouz. Ce changement interpella l'A.C.I., et la question des relations avec les organisations coopératives russes fut discutée sérieusement par le Comité exécutif en 1918. Le vrai problème était de savoir si le Centrosoyouz, tel qu'il existait, était ou non une organisation coopérative. Malgré son manque d'autonomie, le Centrosoyouz fut pourtant admis au sein de l'A.C.I. mais la question de son authenticité fit encore régulièrement l'objet de débats.

L'A.C.I. décida d'ailleurs de réexaminer les principes coopératifs et la manière dont ils étaient perçus dans les différentes organisations membres. Cet examen n'aboutit cependant que plusieurs années plus tard, en 1937, à une reformulation des principes de Rochdale. La neutralité politique et religieuse ne fut plus considérée comme un principe obligatoire. Il se fait que justement ce principe n'était pas du tout appliqué par les coopératives soviétiques qui étaient sous le contrôle de l'Etat et devaient servir le communisme. Ainsi pour la première fois de l'histoire de l'A.C.I., les principes coopératifs s'adaptaient aux pratiques en cours.

En 1928, la planification économique fut introduite en Russie et Staline lança une collectivisation de masse. Ce programme explique la forte augmentation du sociétariat coopératif soviétique à partir de 1928 car l'adhésion à une coopérative devint obligatoire. En 1930, au plus fort de ce programme, le taux de pénétration coopérative dans la population russe était de 56% et le mouvement coopératif soviétique dominait la population coopérative européenne.

En 1931, on constate cependant une diminution du sociétariat coopératif russe. C'est que les résultats du programme de collectivisation s'avèrent décevants, notamment en ce qui concernait les magasins coopératifs: leur nombre se révélait trop faible et leur personnel insuffisant. De plus, le gaspillage et les fraudes étaient fréquents. Dès la fin de 1930, des magasins spécialisés directement rattachés au secteur d'Etat furent créés et en 1932, le marché kolkhozien faisait également son apparition: les coopératives n'étaient plus les seules à approvisionner la population en produits agricoles.

En septembre 1935, un décret fut promulgué prononçant la dissolution de toutes les coopératives urbaines d'URSS et transférant

leurs avoirs aux Départements Commerciaux du Gouvernement. Ce décret ramena le nombre de coopérateurs au sein du Centrosoyouz de 71 millions en 1934 à 41 millions en 1935. Les coopératives restaient cependant les seules entreprises de distribution dans les districts ruraux et la population rurale appartenait donc encore dans sa presque totalité au mouvement coopératif.

#### 4.6 Les effets de la crise financière de 1929

Le congrès international de Vienne en 1930 marqua l'apogée de l'A.C.I. entre les deux guerres mondiales. La croissance dans les années qui le précédèrent fut en effet très importante et ceci tant sur le plan de la croissance externe que sur le plan de la croissance interne.

Après le congrès de Vienne, la progression de l'Alliance se relâcha un peu. En 1931 et 1935, on peut même remarquer de fortes diminutions de la population coopérative affiliée à l'A.C.I. On retrouve là les effets de l'évolution du mouvement coopératif russe, mais il faut aussi noter l'impact de la crise financière de 1929 qui vit l'effondrement du marché des valeurs et la chute des prix de gros.

Certes, certains propagateurs de la coopération profitèrent de cette situation difficile pour attirer l'attention sur la solidité et la stabilité des entreprises coopératives tout en soulignant l'incapacité des économies capitalistes à surmonter la crise. Mais les coopératives durent faire face à l'hostilité croissante des commerçants et des industriels privés. Dans certains pays, les gouvernements cherchèrent ainsi à protéger les bénéfices des commerçants privés en augmentant les impôts des coopératives ou en les soumettant à des réglementations qui les pénalisaient si elles vendaient à des non-sociétaires.

Il semble que les coopératives parvinrent néanmoins à limiter les dégâts, en tout cas en ce qui concerne le nombre de leurs membres. En effet, à part les deux importantes diminutions en 1931 et 1935 au sein du mouvement coopératif russe, l'A.C.I. n'enregistra pas de fortes baisses de son sociétariat.

#### 4.7 Les réactions de l'A.C.I. aux bouleversements politiques des années trente

Les années trente virent aussi, dans certains pays européens, le remplacement de gouvernements démocratiques par des régimes autoritaires ou des dictatures intégrales. En 1933, l'accésion au pouvoir du parti nazi en Allemagne fut fatale au mouvement

coopératif dans ce pays. En effet, ce parti haïssait la coopération pour son caractère démocratique, et les coopératives furent rapidement intégrées au Front Allemand du Travail. Il n'y eut dès lors plus de mouvement coopératif dans l'A.C.I.

En Espagne, le renversement de la monarchie et le début de la guerre civile signifièrent un arrêt brutal du développement coopératif. En 1935, le mouvement coopératif espagnol fut complètement anéanti et ne ressuscita que bien des années plus tard.

Pour les coopératives autrichiennes, le violent conflit qui éclata avec les autorités du pays en 1934 eut une issue plus heureuse qu'en Allemagne grâce à une intervention rapide et efficace des dirigeants de l'A.C.I.: le secrétaire général de l'A.C.I. à l'époque, H. May, rencontra le chancelier autrichien et celui-ci promit que le contrôle du gouvernement cesserait dès que les coopérateurs accepteraient de limiter leurs activités aux domaines économique, éducatif et social. L'Autriche resta donc membre de l'A.C.I. jusqu'en 1938.

En Bulgarie, en Roumanie, ainsi qu'en Yougoslavie, l'A.C.I. contribua également à faire connaître la nature et les buts de la coopération grâce à des conférences publiques. En 1935, le secrétaire général se rendit encore dans les pays baltes afin de défendre une fois de plus le droit pour le mouvement coopératif de se développer librement selon ses principes.

Ces accalmies furent cependant de courte durée. En 1938, l'Autriche fut annexée par le Reich nazi. Dès que les forces allemandes prirent possession du pays, les organisations coopératives furent soumises à un régime semblable à celui imposé en Allemagne et elles furent finalement obligées de se retirer de l'A.C.I. Tout au long de l'année 1938, l'Alliance assista à une réduction incessante de son sociétariat sous la pression des armées ennemis. Partout où pénétraient les forces du Reich, les coopératives étaient mises hors d'état de fonctionner.

Le mouvement coopératif asiatique eut également à subir la perte d'un membre de poids. En 1937, le Japon fut critiqué par l'A.C.I. pour son intervention en Chine et en 1938, l'Union Coopérative Japonaise quitta l'A.C.I.

La forte diminution du nombre de coopérateurs en 1938 (près de quinze millions de membres) fut cependant en partie compensée par l'adhésion des mouvements coopératifs chinois, indien et israélien (un peu moins de neuf millions de membres). Peu de temps après, malgré les efforts de conciliation entrepris par de nombreuses organisations internationales dont l'A.C.I., la seconde guerre mondiale éclata.

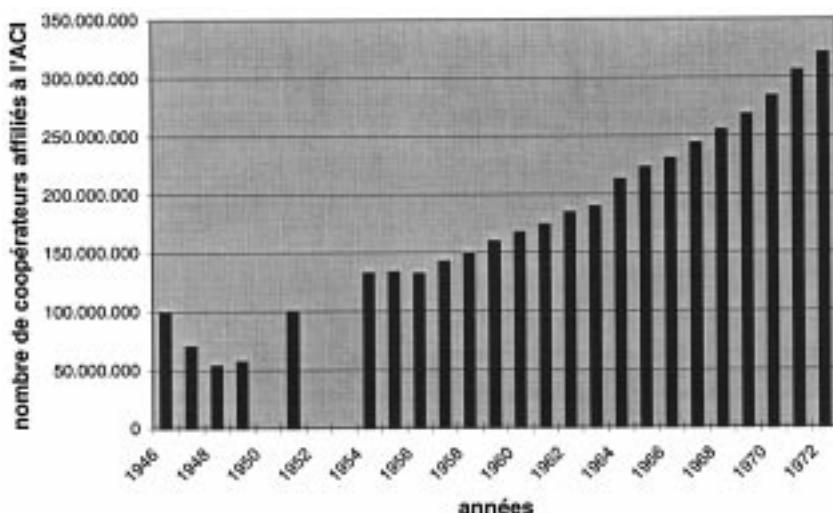
## 5 La période 1946–1972: l'ouverture de l'A.C.I. aux pays en développement (phase 3)

### 5.1 Les difficultés d'après-guerre

Tout au long de la deuxième guerre mondiale, l'Alliance Coopérative Internationale continua ses activités mais avec un budget et un personnel réduits.

La libération de la France, en 1944, fut pour l'Alliance le signal du retour à la normale de ses activités. Cette reprise s'avéra cependant plus difficile qu'au lendemain de la première guerre mondiale. Alors qu'au cours de celle-ci, l'identité propre des coopérateurs avait été peu menacée, la seconde guerre mondiale avait touché en profondeur la coopération dans de nombreux pays occupés: la liberté et le caractère volontaire et autonome des sociétés coopératives avaient été niés pendant de longues années.

Avec la fin des combats, la reprise des relations entre l'A.C.I. et les mouvements nationaux dépendait de la rapidité de la remise en ordre des services de transport, de télégraphe et des postes. Mais dans les pays où les organisations coopératives avaient complètement disparu, il fallait en plus attendre la reconstruction des structures locales et nationales.



Graphique 3 – Evolution globale du sociétariat coopératif de 1946 à 1972

Voyons brièvement comment s'est redéployé le mouvement coopératif des différents pays qui avaient quitté l'A.C.I. avant la guerre.

En Italie, les coopératives authentiques ne tardèrent pas à reconstituer l'ancienne Lega Nazionale qui fut réadmise au sein de l'A.C.I. en 1946, la même année que l'Union Coopérative Tchèque.

En Autriche, les coopératives de consommation qui avaient été supprimées par le régime nazi ressuscitèrent rapidement, reconstituèrent leur union et rallièrent l'A.C.I. en 1947.

En Allemagne, le rythme de réanimation fut plus lent en l'absence d'un gouvernement central. En effet, le territoire allemand se retrouva sous l'administration des quatre grandes puissances victorieuses. De plus, comme dans les autres pays dominés par le régime nazi, il fallut d'abord identifier et reprendre le contrôle des propriétés et des biens des anciennes coopératives de consommation et ensuite reconstruire de vraies coopératives et fédérations. Les premières coopératives allemandes reconstituées adhérèrent à l'Alliance en 1947 mais avec un nombre très faible de coopérateurs (moins de cinq cent mille). La population coopérative augmenta cependant assez rapidement pour atteindre trois millions de coopérateurs en 1954.

Les transformations politiques qui intervinrent à la suite de la progression des armées soviétiques en Europe Centrale en 1944 et 1945 affectèrent également le sociétariat de l'Alliance. Là où le nouveau régime acceptait les organisations coopératives existantes, il n'y eut généralement pas de rupture avec l'A.C.I. Mais dans les pays où les communistes introduisirent une politique et des concepts économiques fondamentalement différents, la structure coopérative fut soumise à une refonte radicale qui entraîna une dissolution des anciennes organisations membres de l'A.C.I. et une nouvelle demande d'adhésion de la part des organisations qui les remplaçaient.

Plusieurs candidatures émanant de pays où le pouvoir politique était passé aux mains du parti communiste susciteront de vifs débats. Le problème était, comme pour l'URSS en 1917, de savoir si les organisations coopératives reconstituées ou nouvellement établies dans les démocraties populaires avaient le caractère d'associations volontaires et autonomes, gérées selon les principes de Rochdale.

De l'étude des données sur les admissions et les retraits au sein de l'A.C.I., nous avons dégagé deux types de réponses qui correspondent à deux ensembles distincts parmi les nouvelles démocraties populaires.

La Roumanie, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie furent acceptées assez rapidement au sein de l'Alliance coopérative après la guerre (respectivement en 1946, 1951 et 1954). Ces trois pays avaient déjà

rejoint l'A.C.I. en 1946 mais pendant quelques années, leur affiliation fut instable sans doute à cause d'un problème de cotisation.

Quant aux trois autres pays ayant adopté le modèle soviétique, la Pologne, la Hongrie et l'Allemagne de l'Est, ils n'adhérèrent de nouveau à l'A.C.I. que plus tardivement (respectivement en 1964, 1965 et 1970), leur organisation et leurs principes n'ayant pas convaincu complètement l'A.C.I. La Pologne avait pourtant rejoint l'A.C.I. en 1946, la Fédération nationale des coopératives de consommation (Spolem) ayant survécu au démantèlement de l'ancienne république polonaise et à l'occupation allemande. Mais quelques années plus tard, le Spolem fut remplacé par une organisation entièrement aux mains de l'Etat.

En 1947, l'URSS quitta l'A.C.I. mais fut réadmise en 1951: comme d'autres organisations après la guerre, le Centrosoyouz fut momentanément dans l'impossibilité de payer sa cotisation à l'A.C.I.

Le mouvement coopératif japonais se réorganisa également après la guerre et ce, sous le contrôle américain. Il réintégra finalement l'Alliance en 1951.

La Chine quant à elle quitta le mouvement coopératif international en 1948 lors de la fondation de la République Populaire et de la dissolution de l'Union Coopérative Chinoise.

Tous les éléments qu'on vient de relever permettent de comprendre la situation assez chaotique du mouvement coopératif jusqu'au début des années cinquante. Ainsi, les fortes baisses du sociétariat en 1947 et 1948 s'expliquent principalement par le retrait de l'URSS et de la Chine. La forte hausse de 1951 est quant à elle essentiellement due à la réadmission de l'URSS et du Japon.

## 5.2 La coopération, facteur d'aide au développement

Un autre fait majeur de cette troisième phase est l'attention accordée par l'A.C.I. au développement de la coopération dans les régions économiquement peu avancées. Ce thème avait déjà été abordé avant la guerre mais fut un peu mis en veilleuse pendant cette période troublée. Quand l'Alliance eut résolu la plupart de ses problèmes d'après-guerre, elle put à nouveau se lancer dans un élargissement de ses activités qui passait par la promotion de la coopération dans les pays du Tiers-Monde.

De plus, d'autres organisations internationales se lancèrent dans l'aide au développement en favorisant la formule coopérative. Ainsi, en 1949, les Nations-Unies adoptèrent un vaste programme d'assistance technique qui prévoyait, avec un budget deux fois plus

élevé que celui de l'A.C.I., de promouvoir la mise sur pied d'organisations coopératives.

L'Alliance se devait bien entendu de participer à ce programme mais si elle voulait sauvegarder sa place et son autorité, elle devait également disposer de son propre programme d'activités. C'est pourquoi le second rapport du congrès de l'A.C.I. à Paris en 1954 fut consacré au "développement coopératif dans les pays sous-développés".

Durant les années cinquante, la solution préférée pour le développement coopératif consistait généralement à transplanter en Asie, Afrique et Amérique latine une formule qui avait pris racine et s'était développée en Europe dans des conditions et un cadre assez différents de ceux du Tiers-Monde. Aussi, il n'est pas très étonnant que les résultats furent au départ assez médiocres.

Lors du congrès de Lausanne en 1960, l'A.C.I. finit par se rendre compte que pour être transplanté dans des pays moins développés, le modèle européen traditionnel avait au moins besoin de certaines adaptations. Ces changements étaient d'autant plus nécessaires qu'au cours des années soixante, de nombreux pays d'Afrique et d'Asie accédèrent à l'indépendance. Il serait cependant excessif de parler de rupture en matière coopérative comme en atteste le fait que parmi les premiers pays indépendants à demander leur adhésion à l'A.C.I. figurèrent surtout des anciennes colonies britanniques.

### 5.3 Un tour du monde coopératif

Puisque le mouvement coopératif est maintenant mondial, passons rapidement en revue les cinq continents afin d'affiner notre analyse.

#### Europe

Après 1955, le mouvement coopératif européen connaît une hausse assez constante de son sociétariat qui résulte essentiellement d'une croissance interne (développement des organisations déjà affiliées à l'A.C.I.).

En Europe de l'Est, les taux de pénétration coopérative augmentent encore bien plus vite que dans les pays occidentaux et dépassent souvent les 25 %. Mais l'adhésion à une coopérative a souvent un caractère obligatoire et on peut s'interroger sur l'authenticité de ces mouvements coopératifs. Néanmoins, force est de constater que ceux-ci offrent des espaces d'autonomie et de participation qui n'existent généralement pas dans les entreprises d'Etat.

## Amérique

Le continent américain connaît deux fortes hausses de son sociétariat coopératif en 1951 et 1968.

La forte augmentation de 1951 provient de l'affiliation des coopératives d'épargne et de crédit au mouvement coopératif des Etats-Unis. En 1956, c'est au tour du mouvement coopératif canadien d'accueillir cette branche importante, longtemps restée extérieure à l'A.C.I. La forte croissance interne de 1968 est quant à elle surtout due à l'adhésion des coopératives d'épargne et de crédit en Argentine.

D'autre part, on assiste en 1968 au retrait de trois mouvements d'Amérique du Sud: le Brésil, la Colombie et le Mexique. Ces retraits affaiblissent encore la représentation des pays d'Amérique du Sud et d'Amérique latine au sein du mouvement coopératif américain. Pendant de nombreuses années, la vie coopérative dans ces pays sera coupée de celle du mouvement international: de vraies coopératives existent mais elles sont tout juste tolérées par les régimes autoritaires en place qui rendent très difficiles les contacts internationaux.

Enfin, notons que les Etats-Unis et le Canada connaissent durant cette phase une forte hausse de leur taux de pénétration coopérative: de 10,2 % en 1955 à 33,6 % en 1970 pour le Canada et de 8,9 % en 1955 à 21,9 % en 1970 pour les Etats-Unis.

## Asie

Le mouvement coopératif chinois quitte l'A.C.I. en 1948 mais trois années sont marquées par une croissance externe assez importante du sociétariat de l'A.C.I.: 1951 avec la réadmission du Japon, 1954 avec l'adhésion du Pakistan et 1971 avec les adhésions de cinq pays asiatiques dont l'Indonésie et la Corée du Sud. Pendant toute cette troisième phase, on note aussi une croissance interne d'environ 500.000 coopérateurs par an du mouvement coopératif asiatique.

## Afrique

Certains pays avaient été admis à l'A.C.I. avant leur indépendance mais cela posa parfois d'importants problèmes. C'est par exemple le cas de l'Alliance coopérative du Ghana mais après l'indépendance du pays en 1957, le nouveau gouvernement décrêta que les institutions coopératives créées sous le régime colonial ne convenaient pas à la population et décida de les organiser selon d'autres principes. Le Ghana quitta ainsi l'A.C.I. en 1959. Ce n'est que six années plus tard, avec l'instauration d'un gouvernement militaire provisoire, que les

vraies coopératives furent en mesure de se relancer et de reprendre leur place à l'A.C.I.

Globalement, le mouvement coopératif africain connut deux vagues assez importantes de retraits en 1968 et 1969 mais ces désaffiliations furent en général momentanées.

## Océanie

C'est en 1947 que, pour la première fois, les cinq continents furent représentés à l'A.C.I. grâce à l'adhésion de la Nouvelle-Zélande. Une année plus tard, l'Australie fit aussi son apparition au sein de l'Alliance.

Tout au long de cette troisième phase, les chiffres du sociétariat A.C.I. pour l'Océanie dépendirent essentiellement de l'évolution du mouvement coopératif australien car les coopérateurs New-Zélandais restèrent fortement minoritaires.

### 5.4 La fin de l'hégémonie des coopératives de consommation

Ce qui caractérise également cette phase, c'est l'ouverture de plus en plus grande de l'A.C.I. à des secteurs autres que celui des coopératives de consommation. Cette évolution fut d'ailleurs favorisée par la création dans les années soixante de comités auxiliaires propres à chaque secteur. Le travail de ces comités auxiliaires facilita l'adhésion d'un grand nombre d'organisations dans les secteurs du logement, de l'agriculture et de la pêche. En 1972, dernière année de cette troisième phase, les coopératives de consommation ne représentaient plus que 39% de la population coopérative mondiale tandis que les coopératives d'épargne et de crédit et les coopératives agricoles pesaient respectivement pour 31% et 19%.

Mais ce qui explique principalement cette diminution de la domination des coopératives de consommation est sans doute la poursuite de l'internationalisation de l'A.C.I. Hors du continent européen, les idées coopératives se développèrent surtout dans d'autres secteurs que le secteur de la consommation. Parallèlement à la diminution de l'importance relative du secteur des coopératives de consommation, on assista à une diminution de l'importance relative des coopérateurs européens et à un développement du mouvement coopératif dans les continents asiatiques et américains.

La population coopérative européenne restait la seule où dominait encore largement le secteur des consommateurs associés. Les coopératives agricoles se développaient surtout en Asie et en Afrique. Le secteur des coopératives de production progressait surtout sur le

continent asiatique tandis que les coopératives d'épargne et de crédit prospéraient principalement sur le continent américain.

## 6 La période 1973–1995: l'A.C.I. à l'heure de la mondialisation (phase 4)

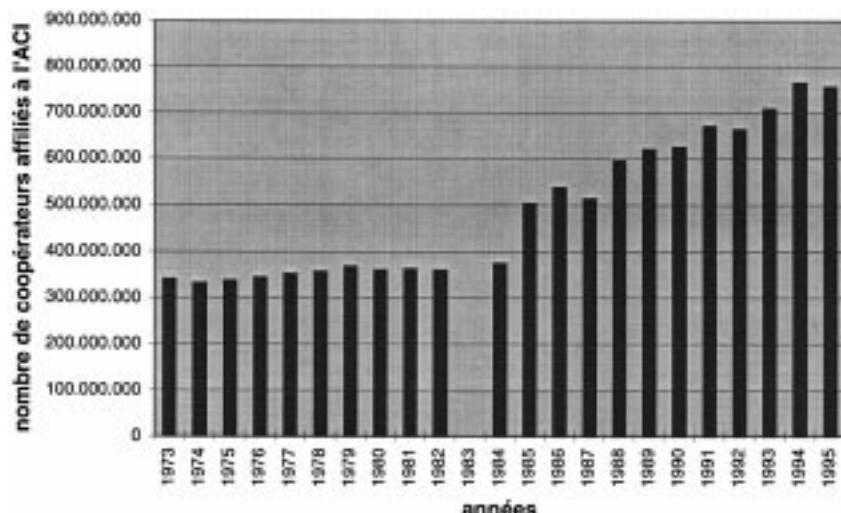
### 6.1 La décennie du développement coopératif

A l'aube des années 70, l'A.C.I. était encore loin d'être présente dans tous les pays du monde. En 1973, la densité des membres de l'A.C.I. se révélait encore particulièrement faible dans les régions suivantes:

- Moyen-Orient et Afrique méditerranéenne
- Amérique latine
- Afrique occidentale (pays francophones en particulier)

L'A.C.I. décida donc de développer ses activités dans ces régions et en 1970, elle proclama Décennie du Développement Coopératif (DDC) la décennie qui commençait. Un vaste programme d'activités fut mis sur les rails pour favoriser l'essor des coopératives dans les pays en voie de développement.

Il semblerait que les résultats obtenus n'aient pas été à la hauteur des attentes. Après une importante vague d'affiliations en 1971 (quinze nouveaux membres nationaux), la tendance se ralentit fortement. Ainsi,



Graphique 4 – Evolution globale du sociétariat coopératif de 1973 à 1995

entre 1973 et 1984, seules douze adhésions nouvelles furent enregistrées. Heureusement, les retraits furent également très faibles et la tendance resta donc en général positive.

## 6.2 Les conséquences de la crise économique

Le ralentissement des affiliations, comme d'ailleurs celui de la croissance interne du mouvement coopératif sur les cinq continents, s'explique avant tout par la détérioration des conditions économiques générales. En effet, dès le début des années septante, la période de croissance sans précédent qu'avait connue l'économie mondiale depuis la fin de la deuxième guerre mondiale n'était déjà plus qu'un souvenir. Après la suspension de la convertibilité-or du dollar en 1971, le système monétaire international sombra dans la confusion, puis ce fut la crise pétrolière qui précipita l'économie mondiale dans la récession.

Dans les pays industrialisés, la situation des coopératives devint parfois très délicate car elles furent soumises à une concurrence de plus en plus dure. Dans un monde dominé par les entreprises multinationales, les coopératives traditionnelles éprouvèrent des difficultés à s'adapter, surtout dans le secteur de la distribution.

Devant les problèmes causés par la situation économique, les mouvements coopératifs plus anciens se montrèrent moins disposés à contribuer financièrement aux activités d'éducation et de formation coopératives dans les régions moins favorisées. Dès lors, de nombreux pays en voie de développement, déjà profondément affectés, éprouvèrent de plus en plus de difficultés à assurer la promotion coopérative.

## 6.3 Des situations différentes d'un continent à l'autre

### Europe

Dans les années 70, le mouvement coopératif européen était encore fortement dominé par les coopératives de consommation. Or ce secteur éprouva de grandes difficultés à prendre le virage qui vit les grandes surfaces en libre service se substituer au commerce de proximité. Les grandes surfaces proposaient désormais des prix plus faibles qui ne pouvaient généralement pas être offerts par les coopératives. Si elles parvinrent à se maintenir dans certains pays (Suède, Suisse, . . .), les coopératives de consommation disparurent progressivement dans de nombreux autres ou perdirent une grande part de leurs marchés.

La profonde crise de cette branche historique de la coopération en Europe explique largement la stagnation du sociétariat global de l'A.C.I.

Ce sont en fait d'autres branches en meilleure santé (coopératives agricoles et coopératives de crédit surtout) et d'autres continents qui ont compensé les pertes européennes dans la distribution.

En 1992, le mouvement coopératif européen subit à nouveau une forte baisse du nombre de ses affiliés parce que le Centrosoyuz soviétique se retira de l'Alliance. Fin 1991, en effet, l'Union Soviétique avait cessé d'exister et les républiques la constituant devinrent indépendantes. Les mouvements coopératifs de ces nouveaux Etats frappèrent donc un à un à la porte de l'Alliance. Quatorze des quinze nouvelles républiques furent admises au sein de l'A.C.I. entre 1992 et 1994 et seul le Tadjikistan n'était toujours pas à l'A.C.I. en 1995. Certains de ces mouvements quittèrent du même coup l'Europe pour l'Asie puisqu'ils n'étaient plus affiliés à l'A.C.I. via Moscou.

L'année 1992 vit aussi le retrait de la Yougoslavie puis après l'éclatement de celle-ci, plusieurs républiques de l'ex-Yougoslavie adhérèrent à l'A.C.I.

Pour l'Europe, on peut encore signaler le retour du mouvement espagnol en 1984 après quarante-neuf années d'absence. Toutes les formes d'associations qui avaient survécu ou s'étaient développées pendant la deuxième guerre mondiale étaient restées soumises au contrôle des organes du système corporatif national et ne pouvaient donc pas être admises à l'A.C.I. Mais à la mort de Franco en 1975, le roi Juan Carlos entreprit une démocratisation du régime, qui s'étendit par la suite au mouvement coopératif.

## Amérique

Sur le continent américain, le mouvement coopératif retrouva la croissance plus rapidement qu'en Europe, en particulier aux Etats-Unis et au Canada. A partir de 1977, la pénétration coopérative ne cessa de se renforcer dans ces deux pays, si bien qu'en 1990, un peu plus de quarante pour cent de la population canadienne appartenait à une coopérative tandis qu'aux Etats-Unis, un peu moins d'un citoyen sur quatre adhérait au mouvement coopératif.

A l'inverse, on constate une forte mobilité au sein de la plupart des mouvements d'Amérique Centrale et du Sud. Ces mouvements rejoignirent l'A.C.I. une année, se retirèrent souvent peu après pour s'affilier de nouveau quelques années plus tard.

Seuls quelques mouvements nationaux, affiliés depuis longtemps, connurent une croissance remarquable. Ainsi, l'Argentine vit son taux de pénétration coopérative presque tripler entre 1970 et 1990 (de 6,6% à 18,7%). Trois autres pays présentaient en 1990 un taux de pénétration

coopérative supérieur à dix pour cent: la Jamaïque (10,33%), Porto-Rico (15,63%) et l'Uruguay (12,85%). Mais pour les autres pays d'Amérique latine, la population coopérative affiliée à l'A.C.I. restait encore fort marginale.

### Asie

Après de nombreuses fluctuations entre 1973 et 1984, en 1985, le mouvement coopératif mondial connut la plus grosse affiliation de coopérateurs de toute son histoire avec l'arrivée de cent trente millions de coopérateurs chinois. La décollectivisation entreprise au début des années 80 permettait en effet un retour de la Chine dans l'A.C.I.

Après cette affiliation historique, on assista encore à une croissance assez importante du mouvement coopératif asiatique (sauf en 1987). La plus grande partie de cette forte croissance entre 1985 et 1995 provint elle-même de la croissance interne des mouvements indien et chinois. Ainsi, la Chine et l'Inde dominèrent rapidement le mouvement coopératif asiatique mais aussi mondial.

Pourtant, les taux de pénétration coopérative de ces pays en 1990 n'étaient pas encore très élevés: 11,6% pour la Chine et 14,1% pour l'Inde. Cela laisse donc présager une domination encore plus forte de ces pays à l'avenir si leurs mouvements coopératifs continuent à se développer.

### Afrique

Tout au long des dernières décennies, l'Afrique est restée très minoritaire au sein du mouvement coopératif mondial. Le continent entier comptait à peine vingt millions de coopérateurs en 1990, ce qui signifie que la plupart des pays avaient un taux de pénétration coopérative inférieur à dix, voire même cinq pour cent. Seuls trois pays faisaient exception : le Sénégal (11,3%), le Kenya (12,4%) et la Gambie (14,5%). Mais il va de soi que le potentiel de croissance est énorme, du moins à moyen terme.

Enfin notons que contrairement à ce qu'on observe sur les autres continents, la croissance au sein du mouvement coopératif africain a été essentiellement une croissance externe, notamment avec l'adhésion de neuf nouvelles fédérations nationales en 1986.

## 6.4 Une Alliance Coopérative Internationale de plus en plus asiatique

Durant cette quatrième phase de son histoire, l'A.C.I. a continué à s'étendre aux quatre coins de la planète. En 1994, elle était présente

**Tableau 4 – Evolution de la population coopérative affiliée à l'ACI dans les cinq continents entre 1974 et 1995**

Continent	Nombre de coopérateurs affiliés à l'ACI en 1974	Nombre de coopérateurs affiliés à l'ACI en 1995	Variation (%)
Europe	154.986.170	156.582.781	+1 %
Amérique	60.390.462	86.416.707	+43,1 %
Asie	109.882.414	498.490.384	+353,7 %
Afrique	2.979.335	14.059.403	+371,9 %
Océanie	3.446.243	29.391	-99,1 %
Total:	331.684.624	755.578.666	+127,8 %

dans nonante-huit pays alors que vingt ans plus tôt, elle ne comptait que soixante-quatre fédérations nationales. Si on examine la croissance du nombre de sociétaires, l'évolution est encore plus frappante: le nombre de coopérateurs liés à l'A.C.I. est passé de trois cent trente-deux millions en 1974 à sept cent soixante-quatre millions en 1994. Mais comme le montre le Tableau 4, cette croissance est à près de 90% imputable aux mouvements coopératifs d'Asie, principalement d'Inde et de Chine. Aujourd'hui d'ailleurs presque la moitié des coopérateurs liés à l'A.C.I. est d'origine indienne ou chinoise.

La croissance coopérative est aussi très forte en Afrique mais elle part de très bas et il faudra sans doute plusieurs décennies pour que ce continent pèse de tout le poids dont il est capable au sein de l'A.C.I.

Quant aux pays industrialisés, longtemps dominants, ils connaissent plutôt une stabilisation de leur population coopérative mais leur influence au sein de l'Alliance reste très importante en raison des capacités financières supérieures de leurs mouvements.

Enfin, la forte baisse au sein du mouvement coopératif d'Océanie est due au retrait de la fédération australienne en 1993.

## 7 Conclusion: les coopératives à l'aube du troisième millénaire

Au départ exclusivement européen, le mouvement coopératif s'est progressivement ouvert aux autres continents et aujourd'hui, l'Alliance Coopérative Internationale représente un peu plus de sept cent cinquante millions de coopérateurs à travers le monde.

Après avoir suivi à grands traits l'évolution du sociétariat de l'A.C.I. depuis cent ans, concluons en soulignant quelques évolutions

qui devraient marquer le mouvement coopératif mondial au début du troisième millénaire:

- Les économies industrialisées sont caractérisées par une mondialisation et une concurrence de plus en plus vive entre les entreprises. Cette mondialisation ouvre de nouveaux marchés aux coopératives mais elle leur impose aussi des adaptations de plus en plus rapides dans les secteurs agricole, de l'épargne et du crédit ou encore de l'assurance; on voit des coopératives obligées de s'allier à des grands groupes non coopératifs et parfois même de se laisser racheter par ceux-ci. On peut dans ce cas-là se demander dans quelle mesure une identité coopérative peut être maintenue.

La crise économique a fait également émerger de nouveaux défis socio-économiques auxquels les citoyens cherchent parfois à répondre en recourant à la formule coopérative. L'étonnant foisonnement des coopératives sociales en Italie en est sans doute l'exemple le plus frappant mais de nombreux pays industrialisés connaissent à des degrés très divers un renouveau coopératif.

- Dans les pays autrefois à économie planifiée, la transition vers un système d'économie de marché a pour résultat le démantèlement d'anciennes structures qui parfois portaient le nom de coopératives mais qui correspondaient souvent à des entités para-étatiques. Ces mutations pourraient se traduire dans un premier temps par une baisse du nombre officiel de coopérateurs mais elles devraient être aussi l'occasion d'un renouement avec les principes coopératifs.
- Dans les pays en développement, un fait marquant est sans aucun doute le recul de l'intervention publique liée à la mise en oeuvre de nombreux programmes d'ajustement structurel. Cette évolution oblige plus que jamais la société civile à inventer elle-même de nouvelles formes d'entraide et de coopération. Certes beaucoup d'initiatives restent informelles et ne se coulent pas dans des statuts coopératifs, mais les conditions qui prévalent dans de nombreux pays d'Asie, d'Amérique latine et même d'Afrique ne sont pas sans rappeler celles qui ont donné naissance au mouvement coopératif en Europe au siècle passé.

## REFERENCES

ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE, 1895 à 1995,  
Rapports présentés aux différents congrès.

- BIRCHALL J., 1997, *The international co-operative movement*, Manchester University Press.
- BÖÖK S. A., 1988, "Co-operative development and co-operative values", *Review of international co-operation* 81(2), pp. 61–69.
- BÖÖK S. A., 1993, "Un rapport sur les valeurs de base de la coopération", *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* (44–45), pp. 144–52.
- BOUDOT F., LAMBERT P. et LASSEUR G., 1966, *La doctrine coopérative et l'Alliance Coopérative Internationale*, Fédération coopérative régionale n° 1 des coopératives de consommation.
- BRAZDA J. et SCHEDIWY R., 1989, *Consumer co-operatives in a changing world*, International Co-operative Alliance, Geneva.
- CHOMEL A. et VIENNEY C., 1996, "Déclaration de l'A.C.I.: la continuité au risque de l'irréalité", *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* 260, pp. 64–71.
- DEFOURNY J., (éd.), 1988, *L'entreprise coopérative, tradition et renouveau*, Editions Labor, Bruxelles.
- DEFOURNY J., 1995, "L'avenir des pratiques coopératives dans un monde en mutation" dans *Pratiques coopératives et mutations sociales* (M. Th. Seguin, éd.), l'Harmattan, pp. 13–25.
- DEFOURNY J., DEVELTERE P. et FONTENAUX B., (éd.), 1999, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, à paraître aux Editions De Boek, Bruxelles.
- DEFOURNY J. et LECLERC A., 1996, "Le membership A.C.I.: évolution de 1896 à nos jours", notes pour un projet de recherche.
- DESROCHE H., 1976, *Le projet coopératif*, Editions ouvrières, Paris.
- DRAPERI J. F., 1995, "L'A.C.I. a cent ans: regard sur une histoire mémorable", *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* 258, pp. 73–82 et 259, pp. 75–86.
- DÜLFER E., 1994, *International handbook of cooperative organizations*, Vandenhoeck & Ruprecht.
- JACQUIER C., 1988, "Les pratiques informelles dans le Tiers-Monde, un aperçu général", *Mondes en développement* 16 (61), pp. 85–98.
- KLIMOV A. P., 1977, "La révolution d'octobre et le mouvement coopératif", *Revue de la coopération internationale* 70(4), pp. 431–443.
- LAMBERT P., 1964, *La doctrine coopérative*, Les propagateurs de la coopération, 3<sup>e</sup> édition augmentée, Bruxelles.
- LASSEUR G., WRONSKI, H. et CHAMBRE, H., 1969, *Les coopératives de consommation en U.R.S.S.*, Editions Cujas, Paris, 1969.

- MADDISON A., 1995, *L'économie mondiale 1820–1992*, OCDE.
- MALISZEWSKI A., 1995, "The fall of the co-operative movement in Poland: causes and consequences", *Review of international co-operation* 88(1), pp. 88–95.
- MARENCO C., 1990, "Naissance, évolution et déclin des coopératives de consommation en France et au Québec", *Coopératives et développement* 22(1), pp. 33–57.
- MIGNOT D., 1997, "Evolution des coopératives dans le monde, cheminement historiques et recensements statistiques", mémoire de licence en sciences économiques, Université de Liège.
- MIGNOT D., 1998, "Evolution quantitative du mouvement coopératif international", Mémoire pour le Diplôme d'Etudes Approfondies en sciences économiques, Université de Liège.
- MÜNKNER H., 1995, "Revision of co-op principles and the role of cooperatives in the 21<sup>st</sup> century", *Review of international co-operation* 88(2), pp. 17–35.
- MÜNKNER H., 1992, "Co-operative values in a changing world", *Review of international co-operation* 85(4), pp. 75–78.
- MOREAU J., MÜNKNER H. et THODARSON B., 1996 "Déclaration de l'A.C.I.: l'aboutissement de bouleversements majeurs", *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* 262, pp. 77–88.
- NICOLAS P. 1991, "Les origines des coopératives agricoles en France et leur développement séculaire", *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* 37, pp. 125–134.
- RANA J. M., 1995, "ICA membership from developing countries", *Review of international co-operation* 81(2), pp. 38–60.
- RHODES R., 1991, "Past debates in the ICA: 1930s debate on co-operative principles", *Review of international co-operation* 84(1), pp. 19–25.
- RHODES R., 1996, "The role of ideology and organisation in the ICA's survival between 1910–1950", *Review of international co-operation* 89(2), pp. 47–52.
- SOYEZ J., 1976, "Evolution des populations coopératives affiliées à l'A.C.I. dans la double décennie 1951–1971", *Communauté, Archives internationales de sociologie de la coopération et du développement* (39), pp. 191–212.
- THODARSON B., 1988, "From Stockholm to Stockholm: the lesson of three decades of co-operative development", *Review of International Co-operation* 81(2), pp. 38–70.

- THODARSON B., 1983, "Canada's co-operative sector after 75 years of growth", *Review of international co-operation* 76(4), pp. 5–10.
- VALKO L., 1963, *Etudes sur le mouvement coopératif moderne*, Pullman, Washington.
- ZEVI A. et MONZON-CAMPOS J. L. (éds), 1995, *Coopératives, marchés, principes coopératifs*, De Boek-Wesmael, Bruxelles.

Sites internet:

<http://www.coop.org>

<http://www.coop.org>

### **A century of cooperative history through the ICA statistics**

*Many authors have studied the quantitative evolution of the cooperative movement but their analysis was generally limited to a sector, a region or a specific period of time. Thanks to a collection by A. Leclerc (Moncton University, Canada) of all statistical information in possession of the International Cooperative Alliance, this study can rely on an exceptional database relating to the number of members affiliated to ICA since 1896. On the basis of this inventory, the authors try to determine the main orientations of the cooperative membership evolution over a period of nearly a century. In this article most of the results are presented by splitting the studied period into four development phases of the worldwide cooperative movement.*

### **Ein Jahrhundert genossenschaftlicher Geschichte durch die IGB-Statistik**

*Viele Autoren haben die quantitative Entwicklung der genossenschaftlichen Bewegung untersucht, aber ihre Analysen waren im allgemeinen auf einen Sektor, eine Region oder einen spezifischen Zeitraum beschränkt. Dank einer von A. Leclerc (Moncton University, Kanada) durchgeführten Sammlung aller statistischen Informationen, die sich im Besitz des Internationalen Genossenschaftsbundes befinden, kann diese Untersuchung sich auf eine exzentrische Datenbasis stützen, die sich auf die Zahl der dem IGB seit 1896 angeschlossenen Genossenschafter bezieht. Auf der Grundlage dieses Datenbestandes versuchen die Autoren, die wesentlichen Entwicklungsrichtungen der Genossenschaftsmitgliedschaft über den Zeitraum etwa eines*

*Jahrhunderts zu bestimmen. Die meisten Ergebnisse werden in diesem Beitrag präsentiert, indem der Untersuchungszeitraum in vier Entwicklungsphasen der weltweiten Genossenschaftsbewegung unterteilt wird.*

### **Un siglo de historia cooperativa a través de las estadísticas de la ACI**

*Son muchos los autores que han estudiado ya la evolución cuantitativa del movimiento cooperativo; pero sus análisis generalmente se limitan a un sector, a una región o a un período concreto. Gracias a una recolección efectuada por A. Leclerc (Universidad de Moncton, Canadá) de todas las informaciones estadísticas en posesión de la Alianza Cooperativa Internacional, este trabajo se apoya en una base de datos excepcional concerniente al número de cooperativistas afiliados a la ACI desde 1896. Sobre la base de este censo, los autores tratan de determinar las grandes orientaciones de la evolución del cooperativismo en un largo período de cerca de un siglo. En este artículo se presentan la mayor parte de los resultados obtenidos, dividiendo el período analizado en cuatro fases de desarrollo del movimiento cooperativo mundial.*